



## Le bulletin municipal

N°31 : juillet 2021 - une page d'information officielle distribuée par la mairie

### Ouverture de la mairie

**Lundi : 8 h - 12 h et vendredi : 8 h - 12 h et 13 h - 16 h**, accueil par le secrétaire  
**Dimanche : 10 h - 12 h**, accueil par le maire ou (et) les adjoints sur rendez-vous  
Tel : 09 64 37 29 74 - Site internet : <http://mairiest-illpize.fr> email : [contact@mairiest-illpize.fr](mailto:contact@mairiest-illpize.fr)  
*Vous pouvez demander rendez-vous avec le maire et/ou les adjoints en dehors de ces horaires*

## Le mot du maire

Chères Illpidiennes, chers Illpidiens,

La réouverture des cafés et des restaurants, même avec des conditions encore restrictives, a redonné confiance en l'avenir et la plupart d'entre nous ont à nouveau le moral.

Saint-Illpize n'a pas échappé à la règle et a retrouvé, comme les rues passantes des centres villes, un peu de vie et d'animation, grâce à la réouverture de sa guinguette, unique commerce de la commune.



Un grand merci à toute l'équipe des gérants et du personnel, qui tient aussi le bar grill à la Vialette. Elle est présente pour vous accueillir, tous les jours de 9 h 30 à 12 h puis à partir de 16 h jusqu'à 23 h au plus tard, selon l'affluence. Il est à noter que vous trouverez aussi à la guinguette un dépôt de pain et des viennoiseries.

Sur Saint-Illpize, comme partout ailleurs, grâce à la fin du confinement, la saison culturelle va pouvoir commencer et l'équipe municipale s'active pour vous proposer un programme riche en événements variés. Vous trouverez le programme estival détaillé dans ce bulletin et, bien sûr, sur le site de la commune. J'espère que vous serez nombreux à pouvoir participer aux activités proposées.

Je profite de cet édito pour remercier chaleureusement, les bénévoles qui sont venus seconder l'équipe municipale, lors des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021. Il est toujours très agréable de savoir que l'on peut compter sur les habitants de Saint-Illpize, en cas de besoin !

Toutefois, nous pouvons nous interroger sur les taux de participation à ces élections qui ont été particulièrement faibles sur la commune, avec moins de 33%.

Je vous souhaite de passer des vacances sereines et enrichissantes. Restez prudents, car la situation sanitaire est encore fragile et les risques d'un nouvel épisode de pandémie ne sont pas totalement écartés.

Bien à vous.

Votre maire, Martine Defay

## Les rendez-vous de l'été

Contrairement à l'année dernière, cette saison estivale sera riche en événements. Organisés par la mairie ou des associations, expositions, concerts, randonnées et autres manifestations animeront Saint-Ilpize tout au long de l'été.

En guise de lancement de saison, la mairie et le comité des fêtes vous invitent à un apéritif citoyen le 14 juillet, à 11 h, à l'extérieur de la salle polyvalente. Un concours de boules sera organisé l'après-midi, à 14 h. Les inscriptions se feront sur place (10 €/doublette).

Le 16 juillet, à 18 h 30, l'association L'arbre à histoires vous propose une déambulation musicale au château, ponctuée de pauses au cours desquelles Emmanuel Mappus vous racontera des contes et des légendes traditionnels. Il vous parlera aussi de la vie d'autrefois dans les villages. Il est allé puiser son inspiration auprès de deux anciens du village, Huguette Rolland et Marcel Eynard, que nous tenons à remercier sincèrement. Cette déambulation sera proposée une deuxième fois en nocturne, le 4 août, à 21 h. Il faudra amener sa lampe de poche ! Participation : 5 €/adulte - 3 €/enfant.

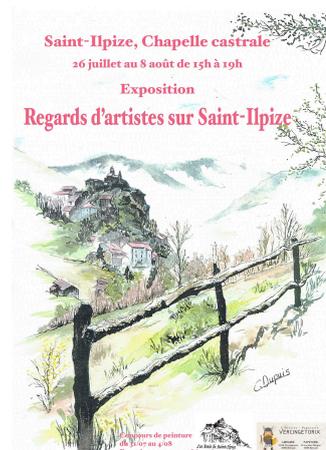
Le dimanche 18, vous êtes invités à partir à la découverte de la vie d'antan dans la campagne lors de la randonnée organisée par le groupe Mémoire et Traditions. Le départ est prévu à 9 h 30 à la salle polyvalente, le retour vers 16 h 30 avec un arrêt à Cissac pour le déjeuner (plateaux-repas fournis par l'auberge d'Ally). Le circuit fait 12 km, il faut donc prévoir de bonnes chaussures. L'inscription se fait à l'office de tourisme de Lavoûte-Chilhac (04 71 77 46 57). Participation : 17 €/adulte - 10 €/enfant.

La chapelle castrale ouvrira ses portes le 19 juillet pour la première exposition de la saison. Sous le joli titre Refuges lumineux, elle accueillera des peintures de Gigi Baer et des sculptures lumineuses réalisées par Jean-François Chapuis, deux habitants de Channat. Du 19 au 25 juillet, 15 h - 19 h.

Les Amis de Saint-Ilpize prendront le relais avec leur exposition estivale. Son ambition est de montrer la diversité et la richesse des représentations picturales du site de Saint-Ilpize qui a toujours été une source d'inspiration pour peintres amateurs et professionnels (26 juillet au 8 août, 15 h - 19 h). L'occasion sera offerte à chacun d'exercer son talent lors du concours de peinture qui accompagnera l'exposition, du 31 juillet au 4 août (inscriptions à la chapelle ou à la maison des artisans). De nombreux lots seront offerts, en partenariat avec la librairie Vercingétorix.

Fidèle à la tradition, Diane Cazelles entourée de sa joyeuse bande investira la chapelle du 9 au 16 août lors de la résidence d'artistes consacrée au thème très actuel de la crise écologique. Mais avec un titre tel que « Espèces en voie d'apparition », on imagine que les artistes auront plein d'idées à nous proposer pour l'avenir. La restitution est prévue le dimanche 16 août après-midi.

Entretemps, il y aura eu la 6<sup>e</sup> Rencontre de Généalogie, du 23 au 25 juillet, à la mairie. Avis aux amateurs ! Vous y serez accueillis de 15 h à 19 h par Michel Dégremont qui mettra toutes ses connaissances à votre disposition pour vous aider à reconstituer l'histoire de votre famille et vous initier à la recherche généalogique.



Les mélomanes se réjouiront des propositions musicales de cet été. Pour commencer, le 30 juillet, le concert Un peu de tout et beaucoup de Mozart donné par le Duo des Ailes, un couple de violonistes de Clermont-Ferrand extrêmement talentueux. A la chapelle de Tapon, à 21 h. Participation : 10 €/adulte - 3 €/enfant.

Le dimanche 1<sup>er</sup> août, à 17 h, nous vous proposons Chansons sans postillons, un spectacle musical, animé par 2 chanteuses et 1 contrebasse, à mi-chemin entre cabaret et récital lyrique. Au programme : Léo Delibes, Jean-Sébastien Bach, Vivaldi, Lucienne Delyle, Billie Eilish, Rossini, les Cranberries, Offenbach. Ce spectacle tout public sera donné à l'église Sainte-Madeleine. Participation : 5 €/adulte - 3 €/enfant.

Le 9 août, les Amis de Saint-Illpize vous invitent à un Voyage au pays de Saint-Saëns avec le Duo Sostenuto (guitare et flûte traversière). Ce concert aux chandelles sera donné à l'église Sainte-Madeleine, à 21 h. Participation libre.

Les amateurs d'orgue se réjouiront de pouvoir à nouveau entendre Pierre Astor, qui viendra animer l'église de ses puissantes sonorités le 19 août, à 21 h. Participation libre.

En clôture de saison musicale, et dans un tout autre registre, nous avons invité Trotwood, un très dynamique groupe de musique irlandaise traditionnelle. Il se produira à l'église Sainte-Madeleine le dimanche 19 septembre à 17 h. Participation libre.

Deux autres événements, à l'initiative des Amis de Saint-Illpize, sont encore à l'affiche de cet été : un repas campagnard en chansons, animé par Claude Quantin et Laurent Collomb, le 12 août à 19 h à la salle polyvalente. Participation : 20 €/adulte - 10 €/enfant. Et le 22 août à 17 h, un cluedo à destination d'un public familial est proposé au château.

Pour terminer, il faut noter que pour la première fois, afin de répondre à la curiosité des nombreux touristes attirés par le site castral, des visites guidées en sont proposées tous les jours de la semaine, à 11 h, jusqu'au 27 août, de même que des visites libres de l'église, de 16 h 30 à 17 h 30.

## Une action de valorisation du site castral

Afin d'offrir le meilleur accueil aux nombreux visiteurs du site castral, l'association des Amis de Saint-Illpize a proposé un stage de 3 mois à un étudiant en Master de gestion de projets culturels et touristiques à Clermont-Ferrand. C'est la candidature d'Anaïs Delcroix, originaire de Saint-Pal-de-Chalancon, qui a été retenue. Depuis début juin, elle est à pied d'œuvre à la Maison des Artisans où une petite salle a été transformée en accueil. Sa mission est diverse : accueillir et renseigner les visiteurs sur l'offre culturelle et touristique de Saint-Illpize et ses environs, mieux connaître leur profil et leurs motivations, assurer les visites guidées quotidiennes du site et l'ouverture de l'église, concevoir des outils de valorisation du site. L'association a par ailleurs mis en place un système de comptage des visiteurs qui permettra de mieux mesurer son impact touristique. Cette action de valorisation a bénéficié d'une aide financière de la commune.



## Brèves

### Des commerces au service des habitants

Après plusieurs mois de fermeture, la boulangerie de Villeneuve a rouvert ses portes le 6 juin. Elle est désormais exploitée par le même boulanger qu'à Lavoûte-Chilhac où se font le pétrissage et la cuisson. On nous promet que le laboratoire situé au 1<sup>er</sup> étage de la boulangerie sera bientôt à nouveau opérationnel et que certains pains seront fabriqués sur place. Les horaires d'ouverture sont les suivants : en semaine, sauf le mercredi, 8 h - 13 h et 17 h - 19 h ; le dimanche, 8 h - 13 h.

Nous nous réjouissons aussi de la réouverture de la guinguette, dont l'inauguration le 1<sup>er</sup> juillet en présence de Jean-Pierre Vigier, député et conseiller régional, de Franck Merle, vice-président au commerce de la CCBSA et d'Evelyne Pays, la manager de centre-ville, a attiré énormément de monde. Les habitants auront enfin un lieu pour se retrouver et échanger autour d'un verre, et les touristes un endroit où se désaltérer après une randonnée.



### **Programme d'été du Sictom**

A partir du 2 juillet et jusqu'au 27 août, le Sictom assurera une collecte hebdomadaire supplémentaire le vendredi, dans les villages de Tapon, Channat, Chazieux et au Bourg.

Rappelons que le SICTOM procède à la collecte des ordures ménagères sur la commune tous les mardis matin, et à la collecte des déchets recyclables, un mardi sur 2 (les 13 et 27 juillet et les 10 et 24 août). En cette période estivale où les bacs ont tendance à déborder, nous demandons aux habitants de respecter scrupuleusement les consignes de tri, notamment de compacter les contenants plastiques et de mettre les cartons à plat afin de diminuer le volume des déchets.

Pour les gros déchets (hormis pneus et produits dangereux), une benne sera installée sur le parking de la salle polyvalente du 5 au 10 août.

### **Plan canicule**

Comme chaque année, la mairie a ouvert un registre où peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans isolées et reconnues inaptes au travail ainsi que les personnes handicapées vivant à leur domicile. Ce registre est exclusivement destiné à permettre l'intervention du comité d'action sociale en cas de déclenchement du plan canicule. Si vous souhaitez être inscrit dessus, il faut vous rapprocher du comité d'action sociale (Annick Sylvain au 06 20 35 40 67) ou de la mairie.

### **Mise à disposition de la salle polyvalente et Covid 19**

Nous vous informons que la salle polyvalente peut à nouveau être mise à disposition pour vos réunions et événements. Toutefois des mesures sanitaires sont encore applicables : obligation de porter un masque lorsqu'on se déplace à l'intérieur de la salle, interdiction de prendre un pot ou une collation à un comptoir. Seules les restrictions relatives au nombre et à l'espacement entre personnes assises à une même table ont été levées. Même si ces mesures limitent fortement la convivialité inhérente aux manifestations festives, il relève de la responsabilité des organisateurs de les faire respecter.

### **Une exposition exceptionnelle au Doyenné**

Après Chagall en 2018 et Miro en 2019, c'est le peintre d'origine russe Nicolas de Staël qui est mis à l'honneur au Doyenné dans une exposition qualifiée d'exceptionnelle par les connaisseurs. Comme il y a deux ans, nous allons réserver une visite guidée pour les habitants, avec du covoiturage. Si cela vous intéresse d'y participer, merci de nous le faire savoir au plus vite car la taille des groupes est limitée. Date prévue : jeudi 26 août, de 16 h à 17 h. Réponse demandée pour le 15 août.



### **Un panneau au conservatoire des anciens cépages**

Afin de faire connaître à tous et valoriser le passé viticole de la commune, la mairie a réalisé un panneau d'interprétation installé au pied du conservatoire des anciens cépages. Un chaleureux merci à Andrew Rossiter qui a grandement contribué à sa conception.

### **Affichage des propositions de noms de rue**

Si vous voulez découvrir en avant-première les propositions des élus concernant les noms de rue, venez participer à l'apéritif citoyen du 14 juillet. Elles seront affichées à la salle polyvalente, avant de figurer sur le site Internet de la commune. Si vous avez d'autres propositions, vous aurez tout l'été pour en faire part à la mairie. Une réunion publique sera organisée en septembre pour finaliser ce projet.

## **Carnet noir**

Chazieux pleure ses anciens. Après Alice Brun, décédée le 23 juin à l'âge de 95 ans à l'EPHAD de Langeac où elle a passé ses dernières années, c'est Monique Chicoutel, qui nous a quittés le 6 juillet à l'hôpital de Brioude, à l'âge de 87 ans. Nous présentons toutes nos condoléances à leur famille.

